N° 124 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Dimanche 3 Mai 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte 53 (Téléphone 1570

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . . 1 fr. »

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Taibout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

Flections Municipales

DU 3 MAI 1908

Parti Radical et Radical-Socialiste

CANDIDATS :

Dr Ch. DEBIERRE, professeur à la Faculté de Médecine, ancien adjoint au Maire de Lille, conseiller municipal sortant ;
M. MOURMANT, négociant, conseiller municipal sortant ;
P. ASSOIGNION, secrétaire général de la Rédaction du « Progrès du Nord » ;
E. BARIT, ingénieur des Arts et Manufactures ;
J. BOUCHERY, entrepreneur, ancien conseiller municipal ;
BOUREE-THIBAUT, constructeur ;
CAPON-BAYART, ancien brasseur ;
CLIQUENNOIS-PAQUES, ancien conseiller municipal ;
C. CRAPEZ, cafetier ;
L. DAUTRICOURT, directeur d'assurances ;
L. DELAPORTE, négociant, ancien adjoint au Maire de La Madeleine ;
F. DELEMER, architecte ;
Aug. DEMARCHELIER, ancien serrurier ;
DERACHE, mécanicien retraité du chemin de fer ;
C. DERAET, commerçant, délégué cantonal ;
J. FOVEAU, ancien boulanger ;
A. GAMBIE, voyageur de commerce ;
L. GAMBES, négociant ;
HANICOTTE, employé de commerce ;
S. HAYEM, négociant ;
E. HEBERT, inspecteur général honoraire des Postes et Télégraphes ;
C. DE LAUWEREYNS, avocat, docteur en droit ;
E. LEGRAND, inspecteur d'assurances ;
Edm. LELEU, négociant, ancien adjoint au Maire de Lille ;
O. LIEVIN, chevilleur à l'Abattoir ;
A. MALAQUIN, professeur à la Faculté des Sciences ;
E. MARIAGE, ancien conseiller général ;
L. PENANT, commerçant ;
A. PIOLAINE, ancien négociant ;
L. RAQUET, commerçant, ancien adjoint au Maire d'Hellemmes ;
H. SPRIET, avocat, docteur en droit ;
TIMMERMANS, employé ;
Eug. VAILLANT, négociant ;
Ch. VILLERVAL, garçon de recettes ;
WATERLOT-LAMBELIN, président du Syndical de l'Epicerie ;
A. WERQUIN, avocat, ancien adjoint au Maire de Lille.

AVANT LE SCRUTIN

A l'heure où s'ouvre le scrutin, c'est surtout à nos amis politiques, aux membres de nos organisations républicaines, radicales et radicales-socialistes, et aussi à ceux qui, sans appartenir à nos Comités et Ligues, n'en sont pas moins des républicains militants et dévoués, que nous adressons nos dernières et pressantes recommandations.

Qu'ils n'oublient pas que le devoir républicain ne consiste pas seulement à déposer son bulletin dans l'urne. Il implique aussi, le jour du scrutin, une propagande active et personnelle, une surveillance vigilante, une intervention avisée auprès des tièdes, des indifférents, des électeurs susceptibles de s'abstenir.

Nos adversaires de droite et d'extrême-gauche se livrent, sous ce rapport, à un travail très fructueux et que les républicains n'ont qu'à imiter..

Le devoir républicain impose ensuite et surtout une discipline rigoureuse.

On ne vote pas seulement pour des hommes, si sympathiques et si méritants soient-ils : on vote pour des idées, pour des principes. On affirme ses convictions, son programme. On s'efforce de donner à son Parti une force victorieuse.

Et le seul moyen d'y parvenir c'est de faire abstraction des questions de personnes en votant avec discipline, sans omission ni rature, pour les candidats du Parti.

Trop souvent nous avons eu le regret de constater des infractions à ce principe supérieur auquel doit obéir tout bon républicain. Trop souvent nous avons vu sur des listes républicaines des noms de candidats rayés ou remplacés par des noms empruntés à des listes adverses.

Nulle faute n'est plus grave et plus préjudiciable au succès de la liste tout entière. Ces ratures répétées l'affaiblissent finalement dans son ensemble. Elles font le jeu de nos adversaires qui, eux, il est facile de s'en rendre compte, sont trop avisés et trop disciplinés pour nous rendre la pareille.

A Lille notamment, où la liste radicale se présente dans des conditions si favorables, où un véritable mouvement d'opinion s'est produit en sa faveur, au point que tout le monde est unanime à reconnaître qu'elle réunira un nombre exceptionnellement considérable de suffrages, il est d'importance capitale, en vue du second tour, que tous les candidats arrivent avec le même nombre de voix ; qu'ils forment un Bloc compact et puissant en face des listes collectivistes et réactionnaires.

Donc, républicains, soyons actifs, énergiques, vigilants ; imposons-nous le dernier effort d'une efficace et personnelle propagande. Et, si nous voulons vaincre, soyons disciplinés ; pas une omission, pas une rature !

Georges ROBERT.

La Politique

Quel singulier usage certaines gens font de la liberté ! Et qui donc se serait imaginé, il y a quarante ans, que l'on respecterait si peu des droits dont on sentait si vivement le besoin !

La liberté de réunion ! La liberté de la parole ! Les grands mots ! Les beaux principes ! Et comme nous étions blessés en voyant ce qu'on en faisait alors !

Je me souviens d'avoir vu un commissaire de police interrompre une conférence de la Ligue de l'Enseignement parce que l'orateur expliquait ce que contenaient les Cahiers de 1789 !

Flaubert, dans sa correspondance signale avec indignation l'interdiction à Rouen, sous le Seize Mai, d'une conférence géologique, — les cléricaux craignaient sans doute d'entendre exposer des faits détruisant les récits de la Bible !

Et partout il en était de même !

On eût donné beaucoup, à cette époque pour voir deux adversaires politiques entrer en lutte, se combattre avec des chiffres et des raisons, exposer leurs principes et chercher à en démontrer la valeur et la supériorité.

On se serait fait une loi d'écouter ces deux hommes, de les laisser parler librement, chacun demeurant maître de sa conscience et de ses convictions.

Aujourd'hui, on estime que la tactique la meilleure n'est pas d'écouter, de s'éclairer, de peser le pour et le contre mais de faire du bruit, d'empêcher le candidat ou le conférencier de s'exprimer, de couper ses phrases par des hurlements furieux, de rendre impossible l'exercice de cette liberté tant réclamée.

Cela n'est vraiment pas le fait de citoyens ayant la notion de leurs devoirs.

Or, je lis dans les journaux que les socialistes ici, les nationalistes là, les cléricaux ailleurs, les prétendus libéraux un peu plus loin, se sont distingués dans la triste pratique de ce système démagogique !

Finalement, le suffrage universel a le dernier mot, — mais de tels procédés indiquent ce que serait un régime où ces gens commanderaient !

Espérons que jamais notre pays n'aura à en souffrir ! Mais ne parviendrons-nous pas à faire respecter la liberté sous toutes ses formes ? A quoi sert-il de l'inscrire dans la loi, si vingt furieux peuvent l'étrangler ?

Henry JAGOT.

ÉCHOS

Un oeuf monstre

C'est à Manles-sur-Seine, à Manles-la-Jolie, que vient de se produire le phénomène. Un habitant de cette localité, qui possède une superbe basse-cour, ne fut pas peu surpris, en visitant le poulailler, d'y trouver un œuf énorme, tel qu'il n'en avait jamais vu. L'œuf pesait 250 grammes ! On l'envoya à Paris pour le soumettre à l'action des rayons X. On découvrit alors que la première coquille en enveloppait une seconde, dont chaque extrémité contenait un jaune. L'œuf a été expédié à Houdan, où il figurera à la prochaine exposition d'aviculture.

Pour conserver les œufs.

La conservation des œufs est assez facile : comme l'altération de l'œuf frais est presque toujours due à la porosité de la coquille, il suffit de rendre cette coquille imperméable aussitôt que l'œuf a été pondu. On y arrive aisément en enduisant l'œuf d'une couche continue, passée au pinceau, de cire, de graisse ou de beurre fondus ; d'une solution aqueuse de silicilate de soude ; d'un lait de chaux, d'un gâchis clair de plâtre. On peut aussi employer un vernis de collodion.

Pratiquement on obtient les meilleurs résultats avec la paraffine fondue appliquée au pinceau. La paraffine, qui est un carbure saturé inaltérable, ne subit ultérieurement aucune modification ou rancissement et n'apporte aucune odeur spéciale à l'œuf ; elle se solidifie immédiatement, et son emploi n'oblige pas à attendre, comme dans les cas de la solidification du silicilate de soude, la prise du plâtre ou de la carbonisation de la chaux.

Quand commence le dimanche ?

On croyait que la journée du dimanche commençait à minuit... comme les autres, d'ailleurs. Or, la cour de Leipzig, à propos d'un conflit administratif né de la divergence d'interprétation d'un texte de loi, vient de décider que la journée du dimanche ne commence qu'au lever du soleil.

Conséquence faite : dans une société privée, il sera permis de danser et de faire de la musique, dans la nuit du samedi au dimanche, jusqu'au lever du soleil.

Nouvelles à la Main

— Un crêpe à ton chapeau ! Qui donc as-tu perdu ?

— Personne ! Mais, je vais te dire : de temps en temps, ça ne fait pas mal... *on a l'air d'avoir une famille !*

⁂

— Qu'est-ce que ça peut être, voyons, une pièce qui s'appelle *Les Deux Hommes ?...*

— *Les Deux Hommes ?...* C'est certainement une histoire de jeunes...

Sanglante bagarre électorale

A coups de couteau. — Nombreux blessés. — Interdiction des réunions électorales

Saint-Etienne, 2 mai.

Une bagarre s'est produite hier soir à l'Hôtel de Ville de la Ricamarie, entre les partisans de M. Vincent, maire sortant, et ceux de M. Moulin, ancien maire.

Dès l'ouverture des portes, une discussion s'est engagée parce que certains voulaient empêcher M. Ledin, frère du député et secrétaire de la mairie, qui est un ami de M. Vincent, de prendre la parole dans la réunion électorale organisée pour huit heures. Une bousculade s'en est suivie et M. Ledin a été frappé.

Le commissaire de police du Chambon-Feugerolles, M. Lamy, n'a pu dissoudre la réunion, ayant été pris pour un orateur. Une bagarre a alors éclaté, au cours de laquelle on a échangé des coups de couteau et des coups de ceinture à rivets. Les nommés Philippot et Giraud ont été blessés.

Enfin, la gendarmerie a pu faire évacuer la salle, mais la bagarre a continué au dehors. Deux autres personnes ont été blessées, les nommés Peugen et Badiot, qui ont été trouvés étendus dans l'escalier de la maison de l'ancien maire, M. Moulin.

Badiot a été grièvement atteint de trois coups de couteau ; sa femme avait, en lui prêtant aide, été blessée elle-même à la tête.

Une arrestation a été opérée : celle d'un nommé Viallon qui, pendant la bagarre, avait cherché à étrangler M. Vincent, maire sortant.

Des brigades de gendarmerie à cheval et une brigade à pied sont parties pour la Ricamarie et un arrêté préfectoral va être pris interdisant les réunions électorales dans cette ville.

UN WAGON de 80 hommes nus

en souffrance dans une gare

Ottawa, 2 mai.

L'année passée, quatre-vingts colons russes de Saskatchewan avaient fait à pied un pèlerinage jusqu'à Port-Arthur, dans l'Ontario. Là, ils avaient passé l'hiver, après cette marche d'un millier de milles. Leur ferveur piétiste les faisait se livrer à des mortifications de toutes sortes.

C'est ainsi qu'ils parcouraient le pays dans un état de nudité complète. Ces pratiques religieuses se heurtèrent à l'intolérance des populations.

Les autorités firent alors monter les quatre-vingts pèlerins dans des wagons qu'on ferma à clé et qu'on dirigea immédiatement sur la province de Saskatchewan.

La municipalité du lieu de destination vient de leur signifier l'ordre de ne pas descendre du train, de telle sorte que les quatre-vingts pèlerins, sans vêtements, restent en gare, surveillés jour et nuit par la police, qui les empêche de descendre. Le gouvernement de la province, le gouvernement fédéral et la municipalité déclinent toute responsabilité dans l'affaire, sans lui donner de solution.

Nouvelles de Partout

PARIS

— La cour de cassation a décidé qu'un ouvrier ou employé ne pouvait cumuler la pension obtenue en vertu de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail avec la pension d'invalidité que les règlements de nombreuses compagnies commerciales ou industrielles assurent à leurs employés.

— Le prochain conseil des ministres aura lieu dans une huitaine de jours à Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières. L'objet principal de sa délibération sera l'établissement du projet de budget pour 1909.

FRANCE

— Le cadavre d'une femme dont on n'a pu établir l'identité, a été trouvé sur la voie ferrée, près de Saint-Etienne. Cette femme paraît âgée d'une trentaine d'années. Elle est d'une mise assez soignée. On a constaté des traces de strangulation très apparentes. Une jeune fille a déclaré avoir entendu des cris et vu un homme précipiter un corps sur la voie.

— Les charpentiers de Rennes viennent de se mettre en grève et réclament une augmentation de salaire. Les menuisiers ont décidé de se joindre aux charpentiers.

— Près de Nancy, un train de marchandises a déraillé. Six wagons ont été brisés et le tender renversé. Dégâts matériels seulement très élevés.

— Une dépêche de Dijon dit que le colonel Roulin, récemment nommé directeur de l'artillerie, était parti visiter des forts de la place. Son cheval ayant pris peur, le colonel fut désarçonné et eut le bras droit cassé. On craint des lésions internes.

— A Fontainebleau, au polygone, au moment de sauter un obstacle, le cheval du sous-lieutenant d'artillerie Mathieu, de Vienne s'est cabré et renversé sur son cavalier. L'officier a eu la colonne vertébrale brisée. Son état est désespéré.

ETRANGER

— Hier est entré en vigueur le lock-out annoncé par les patrons constructeurs de navires de la côte nord-est de l'Angleterre. Ce lock-out avait déjà été évité, mais les ouvriers ne s'étant pas conformés aux conditions acceptées, la menace de lock-out avait été reprise par les patrons. 80.000 ouvriers sont atteints par le lock-out.

— En Russie les inondations ont fait encore de nombreux progrès. On mande de Kief que quinze cents maisons des quartiers de cette ville, situés au delà du Dniepr, sont maintenant sous l'eau. Un millier d'habitants environ sont sans abri. Les affluents du Dniepr commencent à baisser.

— Les réformistes du Yunnan se sont emparés de Kokoen, en face de Lao-Kay, le 30 avril. Une partie de la garnison s'est joinie à eux. Le mandarin chinois commandant la place a été exécuté. Les Européens paraissent sauvegardés.

— On télégraphie de Calcutta qu'une bombe a été jetée à Mafferpore contre une voiture particulière. Elle a tué le cocher et une jeune fille, ainsi que la mère de celle-ci. La bombe était d'une fabrication analogue à celle dont on se servit pour l'attentat contre le lieutenant-gouverneur du Bengale et contre le maire de Chandernagor.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

A LILLE

Réunion au Cercle l'Exemple

Jeudi soir, a eu lieu, au Cercle l'Exemple, une grande réunion avec le concours de MM. Mourmant et Spriet, à laquelle étaient présents un grand nombre d'auditeurs. M. Bouchery, président du Cercle, présidait, assisté de MM. Aubart et Leobart.

M. Bouchery, en quelques mots sentis, remercia les auditeurs ; il les convia à faire leur devoir le 3 mai et donna la parole à M. Mourmant.

Le sympathique conseiller municipal a fait le procès de la Municipalité sortante. Il réfute avec chiffres à l'appui l'opuscule élogieux qu'a envoyé la Municipalité. Il démontre que c'est avec 16 centimes additionnels soit une différence de 572.000 francs d'impôts annuels supplémentaires que l'Administration a créé l'excédent de recettes de 800.000 francs dont elle se félicite... excédent très discutable d'ailleurs puisque la vente de l'ancienne faculté des Sciences, propriété et patrimoine de la ville y figure pour 270.000 francs et que volontairement on a aussi omis les 85.000 francs qui doivent être payés à M. Colin pour le nettoyage et le balayage de la ville.

On a fait des économies en supprimant du budget des dépenses connues, celles des travaux de vacances dans les écoles qui variaient chaque année entre 4500 et 25.000 francs.

Quant aux grands travaux ils réservent bien des surprises, grâce à la façon précipitée dont les projets ont été établis. Le montant des expropriations a dépassé de 900.000 francs environ le chiffre prévu par la Municipalité. Il convient d'ajouter que les six mètres de plus donnés au théâtre afin de faire aboutir le plan de M. Cordonnier coûteront à la ville environ 250.000 francs.

M. Mourmant dit que malgré ses affirmations, la Municipalité n'a presque rien fait pour l'hygiène, l'assainissement et le pavage. Le Vieux-Lille, en particulier, a été négligé. De nombreuses commissions, telles celle de la police, du contrôle des tramways ont été créées, mais presque jamais réunies.

M. Mourmant, en terminant son intéressante conférence souhaite que les électeurs bien inspirés, envoient au Conseil municipal des candidats médicaux. (Applaudissements.)

M. Spriet, comme M. Mourmant, adresse ses critiques à la gestion municipale. Avant les travaux d'embellissement, dit-il, on aurait dû s'occuper des travaux d'assainissement.

Parlant de la situation politique, M. Spriet montre l'importance des prochaines élections. Du résultat des élections, va dépendre l'orientation gouvernementale et le travail des Chambres.

Nous sommes, dit-il, entre deux partis. Dans l'un figurent des républicains qui n'ont pas su se dégager d'une alliance avec tous ceux qui, depuis trente ans, se sont montrés les adversaires les plus irréductibles de l'idée laïque, et du progrès social. Dans l'autre, des républicains qui ont été aux côtés du Bloc, dans le moment même où l'existence de la République était menacée, mais qui depuis se sont laissés entraîner par quelques turbulents de l'anarchie.

Entre ces deux partis se trouve le parti radical, parti de l'ordre, du bon sens et du progrès social.

C'est à ce parti que les républicains donneront, le 3 mai, leur confiance. (Salve d'applaudissements.)

MM. Lévy et Hayem se rangèrent à l'avis si éloquemment exprimé par les orateurs.

M. Bouchery fit ensuite accepter l'ordre du jour suivant qui fut adopté à l'unanimité.

« Les membres du Cercle l'Exemple, après avoir entendu les déclarations républicaines et démocratiques des citoyens Mourmant, Spriet, Lévy et Hayem, s'engagent à faire triompher aux prochaines élections municipales, la liste radicale et radicale-socialiste et se quittent au cri de Vive la République démocratique et sociale ».

A HELLEMMES

Le *Combat* vient de déposer sa dernière ordure au bas du mur municipal.

Contrairement à ses habitudes, il dit n'importe quoi, vociffère à plein galoubet, et si ses arguments ne sont pas brillants, du moins son vocabulaire poissard est-il comme toujours, abondant et varié.

Nous ne perdrons pas notre temps à répondre aux calembredaines et aux basses injures de cette feuille qui, au cours de la période électorale n'a été que le réceptacle de toutes les ignominies, de toutes les hontes.

Nous en avons la nausée et les électeurs aussi.

Nous demandons simplement à nos concitoyens de venger la municipalité sortante des odieuses calomnies dont des adversaires sans loyauté, sans dignité, sans scrupules, ont essayé de l'accabler.

L'heure n'est plus aux longs discours.

Tout a été dit, la vérité est connue et le bluff cynique des collectivistes ne peut plus donner le change à personne.

Au scrutin pour la défense des intérêts de notre commune.

Au scrutin pour la liste d'Union Républicaine qui barre la route de l'Hôtel de Ville à la ruée des appétits collectivores.

JEAN D'HELLEMMES.

⁂

RÉPONSE à une lettre ouverte

Electeurs,

Monsieur Duhaut n'est pas content. Il attend le dernier jour pour publier une lettre ouverte dans laquelle il reproche à la Municipalité des détails d'administration dont l'importance apparaîtra grande aux électeurs ! ! !

La raison de cette mauvaise humeur est que M. Duhaut n'est pas candidat sur la liste de l'Union républicaine anti-collectiviste. Or, s'il n'a pas été appelé comme les autres conseillers sortants à figurer sur la liste actuelle, c'est simplement parce qu'il s'est désintéressé de la façon la plus complète des affaires municipales.

En voici la preuve :

Depuis le mois de février 1907, M. Duhaut n'a assisté qu'à la moitié des séances du Conseil municipal. Depuis cette même époque je ne l'ai vu que 3 fois sur 26 aux réunions du conseil d'administration.

Quel dévouement pour un premier adjoint ! ! !

Et il faut qu'on sache que M. Duhaut s'est éloigné de la Mairie le jour où je l'ai invité à réintégrer à l'Hôtel de Ville le cachet communal qu'il détenait chez lui, au mépris des lois et règlements.

M. Duhaut était l'adjoint à chopes et pour lui faire plaisir il eût fallu tolérer que les habitants de la commune passassent par son estaminet pour y faire viser les pièces nécessitant le cachet de la mairie.

M. Duhaut est de mauvaise humeur parce que j'ai empêché que son cabaret ne soit une succursale de l'Hôtel de Ville.

Voilà la vérité.

Je livre le fait aux appréciations de mes concitoyens.

Le Maire : O. FANYAU.

A FACHES-THUMESNIL

Le Parti radical et radical-socialiste a fait distribuer hier le manifeste suivant en réponse à celui distribué vendredi par le Parti socialiste unifié :

Citoyens,

Notre programme n'a pas été comme l'affirment les candidats du P. S. U. bâclé en cinq sec.

Ce programme a été élaboré dans les nombreuses réunions que nous avons tenues pendant la période électorale et auxquelles ont assisté un grand nombre de nos amis politiques.

Les candidats du P. S. U. nous accusent d'avoir copié leur programme.

Nous leur opposons le démenti le plus formel.

Citoyens,

Lisez et comparez les deux programmes et vous serez édifiés.

Nous ne croyons pas devoir réfuter les autres allégations du P. S. U. qui sont toutes aussi erronées que la prétendue copie de leur programme.

Les candidats du Parti radical et radical-socialiste.

Les vrais républicains, les vrais Thumesniens, répondront aujourd'hui comme il le mérite au manifeste socialiste.

A ARMENTIÈRES

La campagne électorale continue dans le calme.

Une réunion socialiste qui a réuni environ 250 personnes a eu lieu jeudi soir à la Coopérative l'Avenir, sans aucun incident notable.

La liste républicaine de la municipalité sortante voit sa situation se consolider chaque jour. La population apprécie le calme ramené en ville, la situation financière rétablie et un ensemble de travaux importants accomplis sans qu'il soit fait appel à la bourse des contribuables, au contraire, puisque les impositions ont commencé à être réduites cette année.

Il faut dire que nos amis sont également servis par la campagne maladroite du comité communautaire et par la composition de la liste réactionnaire qu'on a renforcé des éléments les plus notoirement cléricaux.

Le scrutin de dimanche dira si les socialistes ont maintenu leur position de 1905.

Quoi qu'il en soit, il y a dans tous les milieux armentiérois un mouvement indéniable favorable à la municipalité sortante.

A TEMPLEUVE

Electeurs,

Nous n'avons pas d'antipathie pour chacun des candidats en particulier de la liste Rose-tendre, dite « de Concentration Républicaine » ; mais leur union forme un ensemble qui retarde trop sur la marche des idées sociales. C'est le pourquoi de la liste démocratique radicale que nous scumettons et recommandons à vos suffrages.

Dans cette liste, nous aurions voulu comprendre le maire sortant, désigné par ses collègues d'administrateur pour reprendre place à la direction des affaires municipales; nous aurions vu figurer avec plaisir parmi nous, les noms des républicains submergés par le flot montant de la réaction et du cléricalisme ; mais ces messieurs, hélas, paraît-il, par un pacte à eux soumis avec autorité, et par eux accepté, ont mis un frein à leur liberté propre, se sont entourés d'un cordon sanitaire qui leur interdit de voisiner et de se compromettre avec d'autres citoyens en toute autre liste. Nous le regrettons.

Pour nous, c'est en toute liberté que nous nous présentons à vous, sans nous être imposé par avance, autre chose qu'un désir commun de laisser aux électeurs des différents partis un peu plus de latitude pour choisir les candidats qu'ils jugeront devoir apporter au service des intérêts de la commune, le plus de dévouement, de sagesse et de fermeté.

La liste radicale, bien que formant un tout d'aspect moins artificiel et moins brillant, comprend un ensemble de bonnes volontés dévouées à la démocratie qui, par leur présence en majorité au Conseil municipal, dans les discussions économiques, ou dans les circonstances politiques, comme lors de la désignation prochaine des délégués pour les élections sénatoriales, pourront contribuer pour leur part à une orientation plus nette vers la gauche.

Electeurs, à vous d'aller voter en toute liberté pour Templeuve et pour la République.

Pour le Comité républicain démocratique :
Le Président,
Louis DEMESMAY,
Conseiller d'arrondissement.
Le secrétaire,
Achille DURRUTY.

A SECLIN

La *Dépêche* nous apprend que M. Dujardin est candidat au Conseil municipal, sur la liste de M. Deturmont, maire.

Que M. Dujardin soit candidat, c'est son droit, mais qu'il excipe de sa qualité de président de la société « l'Orphéon » pour se faire de la réclame et accroître ses chances électorales, voilà ce que défend notre société.

Nous tenons à élever cette protestation au nom d'un groupe de la société de « l'Orphéon ».

Un groupe d'amis de l'Orphéon.

A COUSOLRE

Aux Républicains

Chers Concitoyens,

Nous venons solliciter vos libres suffrages avec la ferme volonté d'assurer la bonne administration de la commune. Si nous sommes élus, nous veillerons au bon fonctionnement de tous les services communaux, à ce que les enfants d'âge scolaire fréquentent assidûment l'école ; à ce que l'Ecole municipale de dessin, pour laquelle le gouvernement de la République et la commune s'imposent de lourds sacrifices, soit plus suivie qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années. La commune solaire, tant appréciée des familles, au raison des services qu'elle leur rend, sera l'objet de toute notre sollicitude.

Nous veillerons au bon entretien des bâtiments communaux et surtout des écoles, des chemins vicinaux et ruraux, tout aussi bien de ceux des hameaux que de ceux du centre de la commune ; à la propreté des rues, des footbaines et des lavoirs, en vue de l'hygiène et de la santé publiques. Nous veillerons à ce que tous les vieillards, les infirmes et incurables qui remplissent les conditions prescrites par la loi de bienfaisance et de solidarité sociales du 14 juillet 1905, bénéficient de la bourse d'assistance ; à ce que les indigents soient secourus, d'après leurs charges de famille, dans la mesure du possible.

Nous continuerons l'allocation accordée depuis longtemps aux réservistes et territoriaux appelés à remplir envers la Patrie les dernières obligations prescrites par la loi militaire.

Nous encouragerons, sous forme de subventions, toutes les sociétés de la commune, à un élevé degré d'utilité, et sommes également partisans des fêtes, des jeux de paille, drogue, boulingrin, etc qui distraient, reposent les habitants et profitent au commerce local.

Nous nous appliquerons à développer toutes les œuvres de solidarité sociale, de mutualité, d'assistance publique, et à diminuer les charges qui pèsent sur les travailleurs.

A HAUBOURDIN

Triomphale Réunion

Ce qu'a fait la République et ce qu'a fait la municipalité radicale. — Une ovation à Auguste Potié

Samedi soir à 8 h. 45 plus de mille électeurs se pressaient dans la vaste salle Platel, rue Léon-Gambetta.

M. Auguste Potié, sénateur-maire, présidait, assisté de MM. Pierre Bigo et Adolphe Grau.

Conférence de M. Merchier

M. Merchier, l'éminent conférencier, présenté par M. Potié, montre ce qu'a fait la République pour le prolétariat au milieu duquel il est heureux de se trouver. Il la montre suivant l'enfant à sa naissance, créant des mutualités maternelles ; la protection du premier âge par la loi Roussel (1874) des outlets de lait, des écoles maternelles, la caisse des écoles, les cantines scolaires, etc.

Plus tard, quand l'enfant a grandi, elle institue pour lui des œuvres comme les Petites Cavé, où actuellement 720 000 enfants ont apporté 4 millions à la mutualité dont un million a été consacré au soulagement des familles nécessiteuses.

Dire que la République n'a rien fait pour le peuple c'est nier l'évidence, c'est être de mauvaise foi.

La République, avec la mutualité scolaire, a réalisé également l'assistance médicale gratuite, elle a fait les lois sur la protection du travail des enfants dans les usines.

Elle a diminué le service militaire, elle a rendu l'impôt du sang égal pour tous et diminué les périodes des réservistes et des territoriaux et leur a alloué une indemnité de 75 centimes par jour.

Elle a fait la loi de 1884 sur les syndicats qui permet à l'ouvrier de lutter à armes égales avec le capital.

Elle a ajouté à cela la loi de 1898 sur les accidents du travail qui, sans être parfaite, donne déjà des résultats pratiques.

Ajoutez à cela la loi d'assistance à la vieillesse et elle va faire les retraites ouvrières.

La République, conclut-il, a fait beaucoup et fera encore plus, c'est elle qui créera dans l'avenir le budget de la solidarité sociale.

Et demain vous apporterez vos votes à cette liste républicaine qui défendra tous ces droits qui sont les droits imprescriptibles du prolétariat.

Discours de M. Potié

L'orateur quitte la tribune au milieu des applaudissements, laissant l'auditoire sous le charme de sa parole ardente et sous l'impression de sa conviction profonde qui fait dire à M. Potié qui le remercie au nom de tous, qu'il s'est montré un véritable apôtre de la République.

Puis le sénateur-maire trace ensuite le tableau des magnifiques œuvres accomplies par la municipalité qui l'a placé à sa tête.

Œuvres déjà exposées dans le compte rendu qui a été disribué à la population et contre lesquel la réaction n'a pu opposer aucun argument parce qu'il était l'expression splendide de la vérité.

Le manque de place ne nous permet pas de reproduire ici toutes ces œuvres admirables.

Mais la population les connaît. Elle sait que tout a été fait pour la prospérité d'Haubourdin.

Elle sait que les sommes consacrées aux secours de toute nature se sont élevées de 17.000 à 24.500 francs, que les retraites des vieillards qui n'existaient pas avant, sont maintenant au nombre de 200 ; qu'elles représentent seules une dépense de 46.300 fr. et que tout cela ainsi que les fonds d'assistance portés de 7.484 fr. à 18.000 fr. a été obtenu sans que les contributions aient été augmentées d'un seul centime additionnel.

Dans un superbe mouvement d'éloquence, M. Auguste Potié montre que ceux qui s'acharnent à critiquer ces réalisations sont les adversaires de toujours. Ce sont, s'écrie-t-il les mêmes qui étaient à l'armée de Coblentz, qui étaient à Quiberon contre la République et qui se sont depuis déguisés sous les vocables de boulangistes, de nationalistes et de libéraux.

Il y a 25 ans que je les combats car je les ai combattus tout enfant, quand j'allais porter les bulletins pour mon père, candidat républicain.

Ce sont ces mêmes hommes qui voudraient détruire à la fois l'œuvre et l'esprit de la Révolution que nous avons encore en face de nous. Unissons-nous donc et demain le drapeau de la République continuera à flotter plus que jamais à l'Hôtel de Ville et il restera.

En nous quittant ce soir crions tous : « Vive la République démocratique et sociale ! »

De tous les points de la salle les bravos éclatent alors enthousiastes, vibrants, prolongés et en descendant de la tribune le sénateur-maire a été l'objet d'une véritable ovation qui prouve que sa popularité va toujours grandissant.

La population sait qu'elle peut compter sur lui comme il compte sur elle et que demain la liste républicaine tout entière sortira des urnes victorieuse et terrassera encore une fois la réaction définitivement impuissante et impuissante.

A. L. R.